



Moulins, le mercredi 05 janvier 2022

Objet : Préavis de grève du 11 janvier 2022

Monsieur le Président du conseil départemental de l'Allier,

Dans le cadre de la journée nationale de mobilisation du Social et du Médico-social, nous déposons le présent préavis de grève pour le mardi 11 janvier 2022 afin de permettre à tous les agents qui œuvrent dans le champ social ou médico-social de porter leurs revendications y compris celles concernant notre département pour lesquelles vous avez toutes marges de manœuvres pour agir.

Cette journée fait suite à la journée de mobilisation du 7 décembre 2021, où de nombreux personnels médicaux, sociaux et médico-sociaux se sont mobilisés. Comme nous vous l'avons dit lors du précédent préavis de grève, les services départementaux de la DGAS (PMI, ASE, Service Social Territorial, Insertion, Pôle Logement) ainsi que les établissements publics sont sous tension depuis plusieurs mois pour exercer leurs missions de services publics.

Nous vous confirmons que le quotidien de ce personnel est de plus en plus complexe et que les manques de moyens conduisent l'ensemble des services :

- À exercer leurs missions en mode dégradé,
- À un épuisement professionnel
- À une perte du sens du travail.

La CGT soutient les revendications nationales comme :

- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli.
- Une politique nationale qui définit la protection de l'enfance comme mission prioritaire de service public garantissant ainsi l'équité, quel que soit le territoire de l'accueil et de l'accompagnement nécessaire aux besoins des enfants et de leurs familles (prévention spécialisée, places en structure collective, en famille d'accueil, en accompagnement en milieu ouvert ...).
- Le renforcement des partenariats prévention, protection, justice pour une prise en charge coordonnée.
- La création d'un statut des assistants familiaux.
- L'amélioration immédiate des rémunérations avec une augmentation du point d'indice pour pallier à la perte du pouvoir d'achat depuis 10 ans.



# PREAVIS DE GREVE

La CGTCD03 porte également des revendications départementales :

- Une remise à niveau des moyens humains pour l'ensemble des domaines de compétence du champ de l'action sociale et médico-sociale dans les services du département et ses établissements publics. Au département des recrutements d'emplois statutaires avec l'ouverture de concours.
- Le renforcement des partenariats pour une prise en charge coordonnée à tous les niveaux (prévention, protection, justice, santé, organismes sociaux, secteur associatif...).
- L'adaptation du nombre de places en AED, SAPMN et lieux de placement aux besoins des enfants et des familles pour répondre de façon satisfaisante aux besoins éducatifs.
- La reconnaissance du personnel, la prise en compte de sa parole et de son expertise
- L'accompagnement à la prise de poste (CEFI, ASE, PMI, etc).
- L'évolution des conditions de travail des assistants familiaux (repos hebdomadaire, reconnaissance des jours fériés, propositions systématiques d'analyse de la pratique professionnelle, participation aux réunions d'équipes).
- La dotation de voitures de services dans les antennes.
- Le portage politique de ces missions avec une majoration du budget de fonctionnement à la hauteur des besoins de la population

Le syndicat CGT du Département 03 dépose un préavis de grève de 8 h à 18 h pour la journée du mardi 11 janvier 2022 pour l'ensemble des personnels du Conseil départemental de l'Allier.

Nous vous rappelons que pendant la période de préavis, l'autorité territoriale est tenue de rencontrer la ou les organisations syndicales dépositaires du préavis de grève. Nous vous informons qu'une délégation pourra se rendre disponible ce mardi 11 janvier 2022 pendant le rassemblement prévu de 10h30 à 12h30.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées

Sylvain RIBIER

Secrétaire général syndicat CGT-CD03